

Compte-Rendu de l'assemblée générale du Collectif du samedi 14 juin 2003

◇ Début de séance à 14h35

54 procurations nous sont parvenues.

106 adhésions sont réglées, à ce jour.

Après un constat de carence du quorum, le président, Emile Roman, propose de commencer l'assemblée générale extraordinaire.

◇ Rapport moral du Président Emile Roman

Le président note que la même équipe s'occupe du Collectif depuis 10 ans et qu'il faudrait un apport de nouvelles personnes.

Nous restons vigilants tant qu'il n'y a pas de percée à proximité de la Clarée : exemple Le Montgenèvre.

Le collectif est toujours prêt à réagir à toute action destructive de la vallée.

Actuellement, nous mettons en forme, l'histoire du Collectif.

Le président relate les réunions avec la SETUMONT dont il est membre en tant que conseiller municipal. Il semble que les responsables de cette instance parlent de plus en plus de "ferroutage".

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

◇ Rapport Financier de Charles Gabbay,

Avec l'appui du document ci-joint, notre trésorier nous présente une comptabilité saine et confortable.

Charles souhaite être déchargé du poste de trésorier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Puis le compte-rendu de l'A.G. 2002 est approuvé à l'unanimité.

◇ Projets 2003

L'histoire du Collectif

René Siestrunck présente le maquette du livre dont le titre sera "L'aventure du Collectif". A ce jour, il manque juste une photo sur la première page de couverture. A priori, la présentation finale se fera à la foire artisanale.

La Soupe aux herbes sauvages

A l'initiative de Viktor Kovacic, le samedi 21 juin 03, aura lieu la première soupe aux herbes sauvages sur le village des Alberts. Le Collectif s'associe à cette initiative.

Foire Artisanale

Notre foire aura lieu le Samedi 02 août 03, aux Alberts. en lien étroit avec la Fête du Pain. La réunion préparatoire aura lieu le 24 juillet à 20h, à la mairie de Val des Prés.

Soirée Emilie Carles :

à priori, le 29 juillet à Névache.(date et lieu à confirmer)

◇ Ouverture hivernale du col de l'Échelle

Le conseil d'administration ayant réfléchi à cette question, le président demande l'avis de l'assemblée générale après présentation des arguments.

En bref, il s'agirait d'ouvrir la route actuelle du col de l'Echelle au passage de véhicules même en période hivernale.

Donc le C.A. se prononce contre à cause :

- Du gâchis financier
- Des difficultés techniques de stabilisation de la route
- Des problèmes de fiabilité de déneigement
- Engorgement des villages de Plainpinet, Val des Prés, et La Vachette par un trafic routier important, le PIDA n'ayant pas encore prouvé toute son efficacité.

Nous proposons :

D'utiliser cette somme d'argent à gérer et mettre en place une réelle défense passive permanente contre les avalanches, de façon à sécuriser réellement et définitivement l'accès à Névache. Protéger la route aussi des coulées de boue.....

Bien sur, nous avons d'autres idées !!

Et nous demandons au gestionnaire d'appliquer effectivement une fermeture de cette liaison avec l'Italie plus tardive à l'automne, et une ouverture plus précoce au printemps : il serait facile et peu onéreux de gagner ainsi un ou deux mois de communications avec nos voisins italiens.

◇ **Montant de la cotisation**

Nous proposons 10 Euros. Après le vote, une voix contre, donc la cotisation passe à 10 Euros.

◇ **Questions diverses**

Robert de Caumont nous parle du tunnel sous le Montgenèvre et de sa situation actuelle. La tranchée au niveau du village va démarrer.

◇ **Elections**

Sortants: Emile Roman, Anne Ruchon, Charles Gabbay, Jean-Gabriel Ravary.

Après un vote, les quatre candidats sont élus.

Une réunion du C.A. a eu lieu le jeudi 19 juin 2003 à 19h, pour l'élection du bureau.

◇ **A 16h 15, notre président lève la séance.**

Le secrétaire, J.G. Ravary

Rapport financier du Collectif

Assemblée générale du samedi 14 juin 2003

RECETTES	EUROS	DÉPENSES	EUROS
Adhésions	848,00	Bulletins et convocations	146,09
Dons de soutien	300,50	Affranchissement	326,37
Résultat foire artisanale	1025,00	Foire artisanale	1145,64
Vente objet pub.	70,00	Abonnement journal	198,00
Intérêt compte livret	158,02	Assurance resp.civile	65,91
		Papeterie	74,50
		Site internt (renouvellement)	14,35
		Soirée Ciné : la soupe aux herbes	
		E.Carles 2001	91,47
		2002	92,00
		Divers	1,24
TOTAL	2401,52	TOTAL DÉPENSES	2155,57
		RÉSULTAT EXERCICE 2002/2003	245,95

RÉSULTAT EXERCICE 2002/2003		245,95
REPORT EXERCICE 2001/2002	Compte sur livret 5746,60 Compte chèques 2060,48	7807,08
TOTAL		8053,03

Remarque : sur le compte chèques, un chèque émis de 71,09 Euros n'a pas été débité à ce jour.

Le trésorier : C.Gabbay